



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.org



Comité Central d'Entreprise SNCF
Séance du 16 mai 2007.

Déclaration SUD-Rail :

Déclaration générale

Le candidat du MEDEF est élu président de la république.

Même si les études font apparaître que la différence est due essentiellement aux agriculteurs, commerçants et professions libérales, le fait est que Nicolas Sarkozy est élu président de la république. La droite, à ce poste depuis l'élection de Chirac en 1995, garde donc cet important morceau de pouvoir institutionnel, qui s'ajoute à la majorité au Sénat et au Parlement, aux relations très étroites avec le patronat des grands média, avec l'ensemble du patronat d'ailleurs ! Une fois de plus, pouvoirs économiques, médiatiques et institutionnels sont concentrés dans les mêmes mains, ... mais n'est-ce pas la logique de ce système où « l'économie » (c'est-à-dire, en fait, le pouvoir de quelques un-e-s) prime sur le « politique » ?

Le nouveau président a clairement affiché sa volonté d'en découdre avec les travailleurs/ses. Son programme ? Encore plus d'avantages pour le patronat, encore plus de sacrifices pour les travailleurs/ses.

La droite veut anéantir toutes les solidarités imposées par les luttes du mouvement ouvrier : sécurité sociale, retraites, assurance chômage, réduction du temps de travail, etc.

Par contre, pas question de supprimer les primes indécentes des patrons « licenciés », les profits honteusement accaparés par une poignée qui s'enrichit sur le dos de la collectivité, ou encore les stock-options !

Pour arriver à ses fins, Sarkozy a attisé les haines, jouer la division, notamment au sein du monde du travail :

- ⇒ immigré-e-s contre français-e-s,
- ⇒ chômeurs/ses contre salarié-e-s,
- ⇒ jeunes contre plus âgé-e-s,
- ⇒ salarié-e-s en activité contre retraité-e-s,
- ⇒ secteur privé contre secteur public,
- ⇒ etc.

Conséquence d'années de sectarisme, de querelles boutiquières, de refus des débats de fond, et aussi d'une trop grande faiblesse, le syndicalisme, outil qui devrait rassembler les travailleurs/ses ne s'est pas montré assez efficace. Nous avons laissé ces divisions nous ronger.

Pourtant, nous savons que le patronat, la droite, les financiers qui nous gouvernent ne font en fait aucune différence entre nous : lorsque Balladur s'en est pris aux seules retraites du privé en 93, c'était pour que Juppé s'attaquent à celles de la fonction publique en 95, et que Fillon isolent les régimes spéciaux en 2003, dans l'espoir d'en finir avec les cheminot-e-s en 2007... Et lorsque Sarkozy fait semblant d'encenser les travailleurs/ses pour dénoncer les chômeurs/ses, c'est pour ensuite généraliser la précarité à tout le monde salarié.

La droite annonce son intention d'agir très rapidement sur des questions comme le droit de grève, le régime de retraites des cheminot-e-s. Sarkozy n'invente rien de nouveau : s'attaquer frontalement aux syndicats, au droit de grève, aux secteurs qui résistent, Thatcher l'a fait en Grande Bretagne il y a 20 ans. Ce n'est pas une « politique nouvelle », c'est la politique de la droite réactionnaire, qui essaie d'anéantir d'emblée les résistances sociales, pour mieux faire passer ensuite tous ces projets antisociaux et liberticides : une partie de la population anglaise ne s'est pas émue des attaques contre les syndicats, de la répression contre les mineurs en grève ... quelques années plus tard, ceux-là ont regretté que le mouvement syndical n'ait plus assez de force pour imposer le droit à la santé pour tous, le droit au transport dans des conditions correctes, etc.

Le nouveau président de la République a décidé, avant même son intronisation officielle, de recevoir les organisations syndicales, plus exactement une partie des organisations syndicales interprofessionnelles. Une telle discrimination se situe dans la poursuite des comportements des gouvernements précédents. L'Union syndicale Solidaires rappelle que la représentativité syndicale doit avant tout être fondée sur le vote des salariés.

A ce propos, la fédération SUD-Rail a interpellé, plusieurs fois, le ministère pour qu'il statue sur la représentativité de notre organisation dans le secteur ferroviaire...

Les menaces sur notre régime de protection sociale.

Dans la dernière période, nous étions trop peu de fédérations à nous opposer à l'externalisation de la Caisse de Prévoyance et Retraite, mais toutes celles et ceux qui ont résisté avaient raison. La fédération SUD-Rail a, très récemment, renouvelé son appel à l'unité contre ces décrets.

La Direction SNCF et le gouvernement ont déployé beaucoup d'efforts allant jusqu'à la désinformation, pour nous persuader que la transformation de la CPR en organisme de droit privé était inéluctable et resterait indolore pour les cheminot(e)s.

A SUD Rail, nous pensons que ces arguments cachent une réalité toute différente.

- Parce que les normes comptables IFRS, ne sont pas une obligation pour une entreprise comme la SNCF dont les emprunts peuvent être garantis par l'Etat.
- Parce que désormais c'est le gouvernement qui déterminerait la gestion et les prestations fournies aux cheminot(e)s et ayant droit, on peut raisonnablement penser que celui-ci ne jurant que par la maîtrise des coûts et l'équité avec le régime général, cherchera avant tout un alignement par le bas et une maîtrise des coûts synonyme de baisse des droits et des prestations.

Nous pensons qu'une telle décision n'est pas une simple mesure technique : c'est une vraie mesure politique. C'est la première étape de la remise en cause de notre régime spécial.

Alors que la Direction annonçait vouloir un consensus sur le sujet, deux fédérations syndicales (SUD Rail et UNSA) se sont toujours prononcées contre, et des CE ont adopté des motions unitaires affirmant leur désaccord. La fédération FO a aussi dit son désaccord. En moins d'un mois plus de 20000 cheminot(e)s ont signé la pétition SUD Rail refusant l'externalisation de notre Caisse. Les cheminot(e)s de la CPR sont mobilisés en intersyndicale. Toujours fidèle à sa conception assez spéciale du dialogue social, la SNCF perpétue sa version du « consensus », plus proche du passage en force que de la véritable concertation.

Cette mascarade financière ne saurait cacher l'essentiel : il est question d'une partie de notre salaire ! Différé certes mais salaire d'abord.

Ce sont nos cotisations qui paient nos pensions, elles doivent rester dans un service intégré à l'entreprise, tout comme nos prestations garanties. Externaliser la CPR, c'est nous retirer tout droit de regard et l'affaiblir en l'isolant. Lors des prochaines rediscutions des lois Fillon en 2008, c'est faciliter son adossement au régime général.

Les cheminot(e)s doivent donner leur avis sur un sujet aussi important que celui-là. C'est une question de démocratie sociale. Une consultation des cheminots doit être organisée.

Mais l'avis des cheminot(e)s ne semble pas avoir beaucoup d'importance, ni pour la direction ni pour le gouvernement. Au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle, le 7 mai dernier, ont été publiés les décrets relatifs à la sortie de la CPR de la SNCF, pour une application prévue au 30 juin 2007.

Dès le 30 juin, le nouveau gouvernement aura plus de liberté pour décider de nos retraites et de notre prévoyance.

Cette nouvelle Caisse aura durant les 6 premiers mois de son existence une entière liberté de manœuvre, puisque elle n'aura pas de compte à rendre à aux cheminots. Le Conseil d'Administration et le Comité de gérance où siègent les représentants du personnel ne seront réunis que 6 mois après la mise en place de la nouvelle caisse. Toutes les décisions seront uniquement discutées dans le secret le plus absolu entre les ministères du travail, des transports et de celui des affaires sociales et le directeur de la caisse. Pourquoi un tel secret ? Même après la désignation du nouveau CA avec les représentants du personnel, ce seront ces ministères qui définiront l'enveloppe globale, restera au CA à gérer la pénurie comme cela était déjà écrit dans les décrets : "*... le risque actuariel serait porté par les affiliés actifs et retraités sans engagements de la SNCF.*" En clair, si l'équilibre n'est pas atteint il n'y aura comme solution que la baisse des prestations ou l'augmentation des cotisations.

Un mouvement d'ampleur est nécessaire.

Sarkosy a déjà donné sa feuille de route au gouvernement qu'il est en train de constituer : service minimum à mettre en place et régimes spéciaux de retraites "à réformer" à la plus grande joie du MEDEF. La loi Fillion de 2003 sur les retraites prévoit pour 2008 les "discussions" sur les régimes spéciaux.

SUD-Rail entend construire un mouvement unitaire, pour résister à ces lourdes menaces.

Ce mouvement doit s'ancrer dans les luttes locales et sectorielles.

C'est ainsi que nous soutenons les actions des ASCT qui refusent ALLIANCE, demandent l'abandon total de cette organisation du travail, le retour aux roulements collectifs dans les tous les ECT.

Après la grève sur l'ensemble du réseau Est fin février, celle de Paris Sud Est la semaine passée, il est temps de passer à une phase nationale, puisque la direction refuse de répondre aux légitimes revendications exprimées depuis de nombreux mois.

La fédération SUD-Rail dénonce ici les manœuvres anti-grève organisées par la direction de l'entreprise. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'attitude des patrons SNCF durant le conflit des nettoyeurs de TSI à Paris Rive Gauche, nous devons cette fois alerter sur les risques que prend la direction de l'entreprise en voulant faire du personnel d'encadrement une milice anti-grève, appelée à la rescousse lors de chaque conflit social.

Le personnel d'encadrement est responsable de ses actes, de ses choix ; il n'a pas à se voir imposer de choisir le camp de la direction !

Le nécessaire mouvement dont nous parlions plus haut prend sa source dans l'inquiétude qui règne parmi les cheminots, forts inquiets de l'avenir du service public ferroviaire. La situation du fret est de ce point de vue fort significative, nous ne nous étendrons pas aujourd'hui sur ce sujet, bien qu'il soit important, mais nous voulons relayer ici la demande interfédérale unanime de table ronde consacrée au fret.

D'autres solutions que le sabordage de l'essentiel de notre activité fret organisé depuis plusieurs années, pour mieux privatiser ce qui restera, sont possibles. Cela passe par le maintien des acquis sociaux, le refus de leurs remises en cause, comme la direction l'organise par exemple au Havre avec le transfert d'emplois de cheminots à statut vers NAVILAND CARGO, ou encore à l'UP Traction de Sibelin où elle prétend imposer aux Agents De Conduite d'effectuer les attelages et dételages...

La fédération SUD-Rail réaffirme ici sa volonté d'un service public ferroviaire aux moyens renforcés, avec du personnel à statut. Cela nécessitera, sans aucun doute, une lutte sociale d'ampleur ... que nous souhaitons préparer, organiser avec toutes les forces syndicales disponibles.

Enfin, puisque nous sommes en séance plénière du Comité Central d'Entreprise, nous souhaitons aussi dire que, quelque soit l'utilité d'un partenariat à l'occasion de la coupe du monde de rugby, d'autres points d'information mériteraient une information, un débat dans une telle instance : par exemple le remplacement à la tête de SNCF Participation de Mme Dreyfus-Cloarec par la présidente SNCF Anne-Marie Idrac, ... tout en sachant que des noms commencent à circuler pour, déjà, succéder à Mme Idrac !